

9^{es} JA 2007

OUVERTURE DE LA 3^e RÉUNION CONJOINTE
DES INSTANCES SPORTIVES AFRICAINES

Guidoum insiste sur le respect de la "Déclaration d'Alger"

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Yahia Guidoum, a présidé hier à Alger, l'ouverture des travaux de la 3^e réunion des représentants des instances sportives en Afrique et consacré aux 9^{es} Jeux africains en Algérie du 11 au 23 juillet 2007.

"La présente session nous place dans la dernière ligne droite qui nous conduira inexorablement vers le 11 juillet, date d'ouverture des Jeux africains", a déclaré le ministre dans son allocution d'ouverture devant les responsables et délégués du Conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA), l'Union africaine (UA), l'Association des comités nationaux olympiques africains (Acnoa), l'Union des confédérations sportives africaines (Ucsa), les responsables des Zones ainsi que le Comité d'organisa-

tion des Jeux africains (Coja). Soulignant l'importance de ces assises, M. Guidoum s'est dit persuadé que les partenaires du mouvement sportif africain joueront pleinement leur rôle en s'impliquant davantage dans un élan de solidarité et de coopération agissante pour que les 9^{es} Jeux africains soient une belle fête au cours de laquelle la jeunesse africaine rivalisera d'adresse, d'habileté technique, d'agilité et de vitesse".

Le ministre a, en outre, indiqué que les jeux continentaux seront "des joutes pacifiques où l'esprit de vaincre ne fera pas oublier l'essence même du sport, à savoir le fair-play, surtout que ces jeux visent également à contribuer à la promotion de la culture de la paix et de la réconciliation". En sa qualité de président en exercice du CSSA, M. Guidoum a réitéré son appel aux Fédérations sportives internationales pour "prendre en considération les particularités et les spécificités



du continent et favoriser la recherche de l'équilibre entre les responsabilités dans le respect des missions et attributions de chacune d'elle conformément à la Déclaration d'Alger adoptée en novembre 2006". La 3^e réunion conjointe des instances sportives africaines, prévue sur deux jours, permettra aux participants de faire le point des préparatifs des jeux, à trois mois de la cérémonie d'ouverture. Un exposé sera présenté à ce sujet, par le directeur général du Coja, M. Djaïffar Yefsah.

Un compte rendu sera également fait concernant le déroulement des tournois qualificatifs pour les sports collectifs: basket-ball, football, handball, volley-ball et beach-volley.

Des visites sont prévues aux infrastructures sportives, villages des jeux, structures des médias, infrastructures de santé, site du Pavillon des 9^{es} Jeux africains et site du Camp de la jeunesse. Un communiqué final et des recommandations sanctionneront les travaux.

L'ouverture de la 3^e réunion conjointe des instances sportives africaines a également été marquée par de brèves allocutions axées sur le prochain rendez-vous sportif africain d'Alger prononcées, tour à tour, par le secrétaire général du CSSA, M. Sonstone Y. Kashiba, le président de l'Acnoa, M. Lassana Palenfo, le président de l'Ucsa, M. Mustapha Larfaoui, et le représentant de l'Union africaine, M. Johan Strijdom.

GUIDOUM À "EL-KHABAR"

"L'ère de la fédération qui ordonne et l'administration qui exécute, est révolue"

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Yahia Guidoum, a affirmé que "l'ère de la fédération qui ordonne et l'administration centrale qui exécute, est révolue, et que les lois promulguées jusque-là resteront en vigueur avec ou sans sa présence". M. Guidoum invité à la rubrique "Petit Déjeuner" du quotidien arabophone "El-Khabar", a indiqué que "contrairement aux anciennes lois, le nouveau code de l'éducation physique et sportive (EPS) a été suivi de 35 textes d'application pour réorganiser le mouvement sportif de manière à lui permettre de recueillir les fruits".

"Ces textes d'application permettront à l'Etat de retrouver sa crédibilité, ainsi que la possibilité de réglementer la pratique sportive et d'apurer le secteur des opportunistes", a-t-il indiqué. Il est à rappeler que depuis la venue de M. Guidoum à la tête du MJS, il a été promulgué six décrets devant donner un nouvel essor au sport en Algérie, et qui ont touché les différents partenaires, à travers l'élaboration des divers statuts (fédération, entraîneur, dirigeant, arbitre, joueur, etc.).

D'ailleurs, le premier responsable du secteur a accordé une importance particulière au problème des infrastructures sportives. M. Guidoum a, par ailleurs, regretté l'absence des écoles de formation, dont le MJS tâche de relancer par divers projets dont celui du centre de football de Sidi-Moussa qui sera opérationnel très prochainement.

Abordant le volet financier dont souffre en particulier la Fédération algérienne de football (FAF), et qui a fait couler beaucoup d'encre, le ministre a précisé que "la FAF doit comprendre qu'elle est obligée de se conformer à la réglementation à l'instar des autres fédérations sportives, et qu'elle doit absolument signer le contrat des objectifs, et de se mettre en conformité avec le décret 05-405 du 17 octobre 2005, portant organisation des fédérations sportives nationales, ensuite elle pourra prétendre aux subventions conformément à la réglementation".

A une question relative au retard enregistré dans la distribution des lots de terrain aux clubs de la région d'Alger pour y implanter des terrains d'entraînement, M. Guidoum a répondu: "Tant que les clubs ne présentent pas une contribution financière dans le cadre d'un montage financier auquel participera le ministère, ils ne bénéficieront pas de ces lots de terrain."

Ces clubs, selon le ministre, sont responsables de ce retard en raison du non-versement de la contribution financière en question. "Ces clubs dépensent des sommes colossales pour l'achat des joueurs et entraîneurs, mais traînent en longueur pour l'opération du montage financier", a encore ajouté M. Guidoum. Dans ce cadre, le MJS devait, rappelle-t-on, prendre en charge les travaux de gros œuvre, alors que les clubs se chargent du reste.

PARLONS-EN

Zidane, la créatine et le crétinisme



Zidane du temps où il portait les couleurs de la Juve.

Il y a quelques jours, l'ENTV avait diffusé un reportage sur le body-building, cette discipline qui consiste à hypertrophier les muscles au moyen d'exercices réguliers avec des haltères et des machines spécifiques. Ce culte du corps existe depuis l'Antiquité et il n'y qu'à voir les statues grecques et romaines représentant des hommes aux muscles saillants et aux abdominaux en forme de tablettes de chocolat pour s'en convaincre.

C'est dans les années quarante, en Californie, que le body-building moderne a pris son essor et c'est pour cela que l'on surnomme cet Etat "La Mecque du culturisme". Bien sûr, le cinéma n'a pas manqué d'exploiter l'apparition de nouveaux Apollons et c'est ainsi que des acteurs mythiques comme Steve Reeves, Reg Park puis Arnold Schwarzenegger et Sylvester Stallone sont devenus des modèles de beauté plastique masculine. Mais l'inconvénient du reportage est qu'il a emprunté le détour insidieux qui consiste à associer le culturisme en dopage.

Il est vrai que pour obtenir un tour de bras de 60 cm, il ne suffit pas de consommer beaucoup de viandes et des quantités industrielles de riz. De nos jours, la pharmacopée moderne est à la disposition de tout le monde et il n'y a que le culturisme qui use et en abuse.

Par exemple, lors du procès de la Juventus de Turin, il y a quelques années, Zidane ainsi que l'ex-défenseur tricolore Marcel Desailly avaient avoué avoir pris régulièrement de la créatine, cette substance (produite en petite quantité par le corps) qui aurait la capacité d'augmenter le volume musculaire et l'endurance et qui est actuellement en vente libre aux Etats-Unis et en Algérie. Mais, elle est interdite dans certains pays européens (comme la France), car on ne sait pas encore quels sont ses effets secondaires. Mais on apprend que les compléments alimentaires à base de protéines de lait ou d'œufs seraient susceptibles de contenir des matières dopantes et que l'autobronzant est un dérivé du cirage. Comme quoi, le crétinisme n'a pas de limites!

H. B.

Partenariat scellé entre le COJA-2007 et l'ANEP

Une convention de partenariat, en matière de promotion et de commercialisation des JA, a été signée, au siège du Comité d'organisation, par le Comité d'organisation des Jeux africains 2007 (Coja) et l'Agence nationale d'édition et de publicité (Anep). En émarquant sur le document au côté de Djaïffar Yefsah, directeur général du Coja, M. Boussena, P-dg de l'Anep, aura mandat pour prospecter, par délégation du Coja, des annonceurs et sponsors algériens et étrangers, conformément aux règlements fondamentaux et généraux des Jeux africains, ainsi qu'aux dispositions du protocole d'accords liant le Conseil supérieur du sport en Afrique au Coja 2007.

O.K.

Tirage au sort des sports collectifs demain

La cérémonie du tirage au sort des sports collectifs (football, basket-ball, volley-ball et handball), comptant pour les Jeux africains aura lieu lundi prochain à 15h à l'auditorium du Cercle national de l'Armée à Beni-Messous.

O.K.

Conférence des chefs de délégations

Le Comité d'organisation des Jeux africains (Coja) se réunira, mardi et mercredi prochain, au cercle national de l'Armée, les chefs de délégations participantes à ces jeux. Les présents feront le point de situation sur les préparatifs relatifs à l'engagement, l'accréditation, l'hébergement, la restauration, le transport, le Camp international des jeunes talents, les activités culturelles et scientifiques ainsi que la couverture médiatique de l'évènement.

O.K.

TURF

EN DIRECT DE LAGHOUAT - HIPPODROME PARC DES LOISIRS
(DIMANCHE 8 AVRIL 2007)

Epreuve de vitesse

1^{re} course - Prix : Haddid - Arabe-Pur - Tiercé-Quarté-Quinté
Dotation : 190 000 DA - Distance : 1 000 m - Départ : 16h00

Propriétaires	Chevaux	Jockeys	Pds	Cds	Entraîneurs
A. Chetth	1. Dawud	AB. Megouci	56	7	AB. Megouci
H. Belahit	2. Islah	D. Saâdi	56	10	Propriétaire
A. Belarbi	3. Fellone	A. Rouighi	56	5	Propriétaire
MA. Molinari	4. Djouda	JJ. AB. Semghouni	54	11	Propriétaire
MA. Molinari	5. J'neane	AP.A. Bouteria	54	1	CH. Aida
A. Attig	6. Certina	JJ.T. Baquira	54	2	Propriétaire
A. Belarbi	7. Domtar	A. Haddouche	53	9	Propriétaire
MF. Molinari	8. Ibada	M. Doudari	53	6	CH. Aida
A. Mahboub	9. Ghadames	JJ.B. Mahboub	53	8	Propriétaire
MA. Molinari	10. Joumana	AP.O. Haddouche	50	13	Propriétaire
N. Benamar	11. Jakarta	JJ.M. Aida	48	3	T. Aida
A. Hadeif	12. Jaiza	JJ.R. Rahmoune	48	4	CH. Aida
MF. Molinari	13. Jinsia	JJ.K. Rahmoune	48	12	Propriétaire

3. **Fellone** : Véritable révélation de la saison hippique, devrait maintenir le cap de ses bons résultats.

4. **Douda** : Inédite, fera sa course de rentrée.

5. **J'neane** : Une forme retrouvée ces dernières courses permet à ce poulain de prétendre à une place payante à l'arrivée.

6. **Certina** : Retrouvant des chevaux qui l'ont toujours devancée, elle risque de décevoir une fois de plus.

7. **Domtar** : Il retrouve là un bel engagement qui devrait lui permettre d'effacer ses nombreux échecs, outsider.

8. **Ibada** : Capable de sur-

prendre et de décevoir, il faudra cependant la garder dans votre sélection.

9. **Ghadames** : Avec ce lot, le protégé de la maison Mahboub s'alignera pour la victoire, base.

10. **Joumana** : N'a rien à voir.

11. **Jakarta** : Elle constituera l'une des meilleures chances de ce quinté, base.

12. **Jaiza** : Elle aura son mot à dire, base.

13. **Jinsia** : Gros outsider.

FAITES VOS JEUX :
Tiercé-Quarté-Quinté
9-11-3-5-12/8-1